



PROGRAMME DE FORMATION

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

HISTOIRE : DE L'ÉGLISE DE GRÉGOIRE VII à IGNACE DE LOYOLA

M. Daniel MOULINET

Horaires et dates, durée

Du 14 décembre 2024 au 1 février 2025 / (15h de cours)

Cours magistral (15h) :

- Samedi 14 décembre 2024 : 14h30-18h30 (4h)
- Samedi 18 janvier 2025 : 14h30-18h30 (4h)
- Samedi 1 février 2025 : 9h-13h et 14h30-17h30 (7h)

Durée : 15h

Crédits : 3 ECTS

Référence : HISTOIRE

Lieu

- HÔTEL LE SAINT PAUL, 29 Boulevard Franck, 06300 NICE.

Public

- Animateurs en pastorale scolaire, animateurs, laïcs en mission ecclésiale, salariés des associations diocésaines, des paroisses, des établissements scolaires, des DDEC, aumôniers, toute personne intéressée.

Pré-requis

- Entretien avec la Direction
- Pour les Étudiants Réguliers qui souhaitent obtenir le DUET, photocopie du Baccalauréat de l'État.

Présentation du cours

Bien loin d'être un long fleuve tranquille, l'histoire de l'Église est jalonnée de réformes qui ont fait évoluer son image. Les crises ne manquent pas. Pourra-t-elle, au X^e siècle, se libérer de l'emprise de seigneurs laïcs pour avoir la liberté d'annoncer l'Évangile ? Après une période plus stable, avec de grandes figures de théologiens et de fondateurs d'Ordres religieux, les turbulences reviennent avec le Grand schisme d'Occident, puis la Réforme protestante. Le concile de Trente apparaît

comme, à la fois, une réponse au protestantisme, et le point de départ d'une vraie réforme de l'Église catholique, qui suscite de grandes figures spirituelles.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- De structurer sa vision de l'histoire de l'Église au Moyen Âge et à l'époque moderne
- De connaître les grandes lignes de la Réforme protestante
- D'acquérir une connaissance, même sommaire, des conciles médiévaux et du concile de Trente
- D'avoir été introduit aux grands courants de la spiritualité catholique.

Contenu - Plan du Cours

1. La querelle des investitures
2. Une époque de grands théologiens
3. La vie religieuse au Moyen Âge
4. Les croisades
5. De Philippe le Bel à la papauté d'Avignon et au Grand Schisme
6. Renaissance et humanisme
7. Martin Luther
8. Jean Calvin
9. Les autres courants de la Réforme
10. Les guerres de religion en France
11. Du conciliarisme au concile de Trente
12. L'œuvre dogmatique du concile de Trente
13. L'œuvre réformatrice du concile de Trente
14. Grandes figures spirituelles de l'époque post-tridentine
15. Le jansénisme

Bibliographie

Jean COMBY, *Pour lire l'histoire de l'Église*, 1986, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Le Cerf, 2003, 446 p.

Jean DELUMEAU et Thierry WANEGFFELEN, *Naissance et affirmation de la Réforme*, (Nouvelle Clio), 1965, 9^e éd. refondue, Paris, PUF, 1998, LXXIX-441p.

Jean DELUMEAU & Monique COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, 1971, 6^e éd. refondue, (Nouvelle Clio), Paris, PUF, 1996, 494p.

Yves-Marie HILAIRE dir., *Histoire de la papauté. Deux mille ans de mission et de tribulation*, Paris, Tallandier, 1996, 556p.

Compétences du formateur

L'abbé Daniel Moulinet, prêtre du diocèse de Moulins depuis 1985, enseigne l'histoire de l'Église à l'époque moderne et contemporaine à la Faculté de théologie de Lyon. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, tant de recherche que de synthèse, telle sa récente *Histoire de la vie religieuse* (2023).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Institut de Théologie et de Formations Pastorales de Nice

Hôtel Le Saint Paul, 29 Boulevard Franck Pilatte, 06300 NICE, N° Siret 889 808 341 00016

Tél. : 07 66 69 02 85 - secretariat@itfp.fr – itfp.fr

- Cours magistral en présentiel (ou Zoom si nécessaire)
- Lecture et analyse de textes en groupe et/ou individuelle
- Plateforme numérique
- Mise à disposition de plan de cours et bibliographie
- Support de cours PowerPoint
- Travaux de groupes
- Mise en situation / jeu de rôle
- Autre :

Prise en compte du handicap

Lors de l'entretien avec la Direction, l'équipe pédagogique prendra bien en considération les besoins particuliers, en cherchant les meilleures adaptations possibles concernant les supports du cours. La référente de l'ITFP pour toutes ces questions est Madame Francine BRIZARD, secrétaire de l'ITFP. (Tél. 04 93 06 01 72).

Équipement et salles

- Les cours magistraux se dérouleront au Salon Matisse (au 2^{ème} étage de l'Hôtel Le Saint Paul), équipé de vidéoprojecteur, de tableau blanc et de micros.
- Pour les Travaux dirigés (TD), nous utiliserons ce salon. En cas de nécessité, nous réserverons un autre salon équipé des mêmes conditions.
- La bibliothèque (toujours à Sophia) vous permet de consulter ou emprunter les ouvrages de la bibliographie et d'autres ouvrages de référence (même horaires que le secrétariat de l'ITFP (qui restera à Sophia en attendant la fin des travaux) - Voir horaires sur le site.

Liste des équipements mise à disposition des étudiants et/ou stagiaires

- WIFI
- Photocopieur (au secrétariat)
- Bibliothèque (accessible aux horaires du secrétariat)
- Plateforme Moodle (suivi pédagogique)

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus enlevée.

Modalité et délai d'accès

Pour les **Étudiants Réguliers**, l'inscription académique est effective après que le candidat ait rencontré la Direction en rendez-vous particulier, qu'il ait rempli tout le dossier administratif et qu'il ait payé les frais d'inscription.

Pour les **Salariés en formation professionnelle**, l'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 15 jours auparavant pour établir le dossier.

Pour les **Auditeurs libres**, il leur suffit de remplir le dossier administratif et de payer les frais d'inscription, selon les cours choisis.

Tarif et prise en charge

Cours : 90 € (Non assujetti à la TVA).

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

- Feuilles de présence emmargées par les étudiants (et/ou stagiaires) et le professeur

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

- Soit par *Dissertation* à l'écrit (10-15 pages max), soit par un *Examen de fin d'année* à l'oral.

*Cette formation est donnée pour la première fois en tant que formation professionnelle.
Ces critères d'évaluation seront désormais tenus en compte :*

Note moyenne sur 10 de satisfaction globale de cette formation	N/A
Taux de réalisation (présentéisme sur le cours)	N/A
Taux de validation à la valorisation professionnelle	N/A

Période d'actualisation : *chaque année, à la fin de la formation donnée (le cours spécifique)*
Source : *basé sur le tableau de satisfaction rempli par les stagiaires, le tableau de validation, et les feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur.*